

AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS - SÉLECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP) de la CEDEAO, Financement additionnel

Sélection d'un Consultant Individuel en tant que Expert Financier Senior auprès de la BOAD

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a reçu un don de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet "Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP)", et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour la Sélection d'un Consultant Individuel en tant que **Expert Financier Senior auprès de la BOAD**.

Les services de conseil ("les services") comprennent les éléments suivants et la durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable pour un total de 5 ans sur la base d'une performance satisfaisante. Il est prévu que le consultant soit posté à la BOAD à Lomé, au Togo (à temps plein et/ou à domicile en fonction des restrictions de COVID-19). Les activités à réaliser par l'Expert Financier Senior comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Aider à l'identification des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des fonds d'emprunt et des institutions de microfinance (IMF) souhaitant participer au ROGEAP ;
- évaluer la viabilité financière et organisationnelle des entités pour lesquelles le financement de la Banque est demandé ;
- identifier les conditions qui favoriseront la réussite de ces projets ;
- fournir tout élément pertinent permettant à la BOAD de décider ultérieurement de son financement ;
- d'autres tâches ad hoc relevant de son domaine de compétence et pouvant lui être confiées par ses supérieurs (directeur, chef de division, chef de mission) ;
- participer aux réunions internes relatives à la présélection des projets qui lui sont confiés au sein du comité de présélection interne ;
- contribuer au suivi de la mise en œuvre des projets au sein de la BOAD ;

En matière de prospection : sur la base des manifestations d'intérêt recueillies, l'Expert se penchera sur les points suivants pour assurer une mise en œuvre efficace du ROGEAP :

- participer à des missions de prospection ;
 - évaluer toutes les questions relatives à l'organisation, la gestion et la situation financière des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des fonds de créances et des IMF ;
 - identifier les faiblesses des CFI et recommander le renforcement des capacités nécessaire ou à inclure dans les termes et conditions du prêt pour s'assurer qu'elles sont traitées de manière adéquate ;
 - évaluer les systèmes de gestion des risques environnementaux et sociaux des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des fonds d'emprunt et des IMF conformément aux exigences de la BOAD ;
 - rédiger toutes les parties techniques du rapport de prospection et des fiches de présentation du projet pour les soumettre au comité interne de présélection.
- En ce qui concerne l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités, l'expert doit:
 - évaluer, en collaboration avec les experts techniques et environnementaux de la CEDEAO et de la BOAD, le mécanisme d'évaluation des projets des FCI, y

compris les projets d'énergie solaire renouvelable, afin d'identifier, le cas échéant, les besoins en matière de renforcement des capacités financières, techniques, environnementales, de genre et d'établissement de rapports pendant les phases de mise en œuvre ou d'exploitation du projet ;

- Proposer, suite à l'évaluation, un plan de renforcement des capacités entièrement chiffré par FCI pour leur participation effective à la mise en œuvre du projet.

La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils ont les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants :

Qualification

- au moins un master en finance, en administration des affaires ou dans un domaine équivalent/connexes.

Expérience et compétences

- Expert financier principal ayant une expérience avérée dans l'analyse technique et financière des entreprises du secteur privé ;
- Au moins 15 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 10 ans dans le développement, l'évaluation et le suivi de projets du secteur financier dans les pays de l'UEMOA ;
- Une connaissance avancée de la réglementation actualisée des FCI dans les pays de l'UEMOA ;
- Solides compétences en matière de planification, d'organisation et de gestion du temps et capacité à gérer des tâches multiples ;
- Capacité à être membre d'une équipe pluridisciplinaire, à fournir des conseils et à recommander des actions ;
- Compétence dans la préparation et la présentation de rapports professionnels et de documents analytiques ;
- Connaissance approfondie de l'informatique (Excel et Word en particulier) ;
- Capacité de communication en lecture, à l'oral et à l'écrit, en anglais et en français. La capacité à communiquer en portugais peut constituer un avantage ;
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication, capacité à gérer les relations avec les partenaires du développement, à travailler sous pression et à traiter des questions politiquement et culturellement sensibles.

Langue

- Les candidats doivent parler et écrire couramment le français et l'anglais ; et posséder d'excellentes compétences en matière de rédaction, de présentation et de rédaction de rapports.
- La capacité à communiquer en portugais sera un avantage ;

NB : Les citoyens des Etats membres de la CEDEAO sont particulièrement encouragés à postuler pour cette consultation.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.16 et 3.17 des Règles de passation des marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs du FPI : Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement - Biens, travaux, services autres que de conseil et services de

conseil, juillet 2016, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts dans les services de conseil.

Un consultant sera sélectionné conformément à la Sélection du consultant individuel énoncée dans les Directives relatives aux consultants. **Pour plus de détails sur le contexte du projet ROGEAP et sur la description de poste et les critères de sélection du Consultant, veuillez-vous référer aux TDRs ci-joints.**

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (GMT + 1) heure locale,

Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale,

A l'attention du Responsable de la Passation des Marchés,

Division Passation des Marchés , Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, NIGERIA.

Courriel : sbangoura@ecowas.int avec copie à sdouka@ecowas.int ; amahamidou@ecowas.int ; afallah@ecowas.int ; gobasi@ecreee.org; tbadolo@boad.org

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) à l'adresse ci-dessous, avant le 21 Mai 2021 à 11h00 (GMT + 1).

i) Par voie électronique aux adresses électroniques ci-dessous :

E-mail : sbangoura@ecowas.int avec copie à sdouka@ecowas.int ; amahamidou@ecowas.int ; afallah@ecowas.int ; gobasi@ecreee.org ; tbadolo@boad.org

ii) Par écrit (un (1) original signé plus trois (3) copies en personne ou par courrier recommandé) à l'adresse physique :

Commission de la CEDEAO, Division de la Passation des Marchés, Premier (1er) étage du siège de la

Commission de la CEDEAO, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, NIGERIA.

Le Commissaire, Administration Générale & Conférences